

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-322 du 9 Octobre 1987

chargeant le Camarade Vincent GUEZODJE,
Ministre des Enseignements Moyens et
Supérieur de l'intérim du Camarade
Ousmane BATOKO, Ministre de la Culture,
de la Jeunesse et des Sports,
pour compter du 07 Octobre 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 07 Octobre 1987, le Camarade Vincent
GUEZODJE, Ministre des Enseignements Moyens et Supérieur, est chargé
de l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des
Sports pendant l'absence du Camarade Ousmane BATOKO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 Octobre 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KERERKOU.-

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 ANR 2 CPC 2 PPC 6 MCJS-
MEMS 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-GDE-CHANC.-ONEPI
3 BN-DAN 2 FASJEP-UNB 2 PREFETS 6 JORPB 1.-